



Montauban le 06/07/2023

REUNION COMMISSION GRAPHIQUE

CONVOQUES :

Mesdames GUIONNET Karine et LANET Myriam
Messieurs BALY Jean Claude, JASO Rafaël ET MATHIEU Philippe

ABSENTES :

EXCUSEES : GUIONNET Karine, LANET Myriam

PRESENTS :

BALY Jean Claude, MATHIEU Philippe, JASO Rafaël

ORDRE DU JOUR :

TARIF GRAPHIQUE
BAREME 4 PARTIES
BAREME EN POULE

OUVERTURE DE LA SEANCE

Rappel de la réunion de l'année passée, en ce qui concerne le tarif des graphiqueurs ancienne proposition 40 € par concours, 28 cts du kilomètre et 10 € pour les fournitures, après l'avoir soumis au comité directeur ce dernier nous a proposé de nous calquer sur le tarif des arbitres, chose que nous avons fait (50 € par concours).

Cette année le tarif des arbitres a été modifié, donc nous souhaitons nous fixer sur le barème arbitral, à savoir :

45 € pour les concours en 4 parties, idem pour la coupe de France.

55 € pour un concours normal.

75 € pour deux concours différents dans la même journée (1 TT le matin et un doublette l'après-midi ; par exemple), jusqu'à 21 heures.

Au-delà de 21 heures 95 €

Proposition que nous soumettons au vote du comité directeur.

Pour les concours en 4 parties :

En doublette remboursement dès la première partie de la moitié de la somme de l'inscription et répartition de l'apport aux gagnants des 3 et 4 parties.

En tripléte remboursement dès la première partie 10 € et répartition du reste de la somme plus l'apport.

J'avais sollicité monsieur MATHIEU Philippe pour établir des barèmes en poule, celui-ci nous a créé un tableau Excel, qui sera disponible sur site.

Fin de la commission graphique.